



INFORMATIONS MUNICIPALES

MAREIL-LE-GUYON

www.mareil-le-guyon.fr

Juillet 2010

LE MOT DU MAIRE

Aménager, améliorer, embellir, sécuriser notre cadre de vie : voilà quelques axes directeurs du budget communal que le Conseil municipal a voté en avril. Dans un contexte de crise économique et de réforme de l'Etat (suppression de la taxe professionnelle), le choix a été pris de poursuivre les projets engagés, mais sans augmenter les taux d'imposition.

Des travaux d'éclairage public et de réparation rue du Pâtis sont prévus pour cette année, ainsi que la réfection d'une partie de la rue de l'Hirondelle. Pour les projets futurs envisagés à plus long terme, nous provisionnons les finances nécessaires qui permettront de compléter les subventions attendues dans le cadre d'un contrat rural.

L'enquête publique sur la révision de la charte du nouveau Parc Naturel Régional s'est achevée début juin. Une fois la nouvelle charte approuvée définitivement par le Conseil Régional, notre Conseil municipal se prononcera sur son adoption. Je ne doute pas que l'entrée de notre village au sein de ce nouveau Parc va renforcer la protection de nos sites.

La procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est entrée dans une nouvelle phase : étude des zonages, refonte du règlement. Une réunion publique sera organisée après les vacances pour présenter l'avancement du projet. En attendant, je rappelle l'exposition en mairie portant sur les travaux du diagnostic territorial et du Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD). Un registre est à disposition pour les observations, avis, propositions.

L'élection législative partielle de septembre dernier ayant été invalidée, une nouvelle élection a lieu les 4 et 11 juillet. Si vous ne pouvez être présent, votez par procuration, les démarches sont simples (voir en dernière page).

Je termine par un sondage express au sujet du conteneur recevant les bouteilles en verre situé au square. Ce conteneur constitue une nuisance en plein cœur de notre village : l'endroit est souvent choisi comme dépôt sauvage, et malgré nos efforts il reste sale et jonché de débris de verre. Aussi, le Conseil réfléchit à la suppression du conteneur, chacun pouvant déposer ou faire déposer ses bouteilles dans les conteneurs des supermarchés voisins. Donnez votre avis.

A l'heure de l'arrivée tant attendue des beaux jours, je souhaite à toutes et à tous de passer un bon été.

Daniel LEBAR
Maire de Mareil-le-Guyon

LE BUDGET 2010 DE LA COMMUNE

Comme toute collectivité territoriale, la commune doit présenter et doit avoir un budget à l'équilibre.

Le bilan pour 2009 est le suivant :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	139 357,42 €	248 955,28 €	388 312,70 €
Recettes	117 475,06 €	198 714,12 €	316 189,18 €
Report 2010	21 882,36 €	50 241,16 €	72 123,52 €

Lors du Conseil municipal qui s'est tenu le 12 avril 2010, le budget prévisionnel 2010 a été voté à l'unanimité. Le budget d'une Mairie se scinde en deux catégories : le Fonctionnement et l'Investissement. Chaque budget se décrit en termes de dépenses et de recettes.

Fonctionnement

Il concerne le fonctionnement de la commune. Les recettes s'appuient principalement sur les impôts et taxes.

Détail des dépenses :

Charges à caractère général	106 400 €
Charges de personnel	33 160,00 €
Autres charges de gestion courante	72 423,59 €
Charge financière	765,15 €
TOTAL	212 748,74 €

Les recettes 2010 sont alimentées principalement par des subventions départementales qui dépendent des opérations menées ainsi que par les impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière et taxe professionnelle) et les taxes aux droits de mutation.

Cette année, la disparition de la taxe professionnelle est compensée à l'euro près.

Les taux d'imposition des taxes locales sont

identiques à ceux de 2009 :

- Taxe d'Habitation : **6,55%**
- Taxe Foncier Bâti : **9,50%**
- Foncier Non Bâti : **36,59%**
- Taxe Professionnelle : **8,92%**

Investissement

Il concerne les investissements de la commune. Les recettes intègrent principalement les subventions. L'optimisation des dépenses en fonction des plafonds des subventions permet de garantir un maximum de résultat pour un niveau de dépense donné.

Détail des dépenses :

Programme triennal de voirie	121 754,41 €
Travaux réseau	36 000,00 €
Travaux sur bâtiments publics	16 441,04 €
Contrat Rural	130 000,00 €
Matériel et mobiles	10 000,00 €
PLU	18 000,00 €
Réfection du tennis	352 358,18 €
Travaux divers	1 500,00 €
Site Internet	1 000,00 €
Bancs	2 000,00 €
Opérations financières	4 162,73 €
TOTAL	352 358,18 €

LES PROJETS DE TRAVAUX A MAREIL

Des travaux de voirie pour cette deuxième partie de l'année 2010 sont prévus :

- rue du Pâtis : mise en place de l'éclairage public, puis réfection de la chaussée et des caniveaux ;
- rue de l'Hirondelle: création de caniveaux, réfection des accotements et de la chaussée.

Et toujours à l'étude : mise en place de « coussins berlinois » pour ralentir les véhicules, réfection des panneaux de signalisation routière, changement de priorité au croisement des rues du Bout de l'Eau et de l'Hirondelle près de la mairie.

LE CONTRAT RURAL

La mairie s'est adjointe depuis le mois d'avril les services d'un architecte pour élaborer un programme de travaux sur les bâtiments communaux pour les années à venir, qui comporterait trois volets : l'extension et rénovation de la Maison du Village et l'aménagement d'un logement au 1^{er} étage, la réhabilitation des locaux vétustes de la mairie, et des travaux de confortement des murs extérieurs de l'église.

Ce programme peut entrer dans le cadre d'un contrat rural, en partenariat avec le Département et le Conseil régional, actuellement subventionné au total à 80% dans la limite de 300.000 euros HT.

Les réunions d'étude sont en cours pour parvenir à un premier avant-projet à l'automne.

UN VILLAGE TRES ANIME**Vœux du maire**

Messieurs Planchenaut (Vice-président du Conseil Général, Maire de Montfort), Nicco (Adjoint au Maire de Bazoches), Le Foll (Maire du Tremblay) ainsi que de nombreux Mareillois se sont déplacés malgré la neige et le froid pour assister au discours des vœux du maire, qui s'est déroulé à la Maison du Village le 9 janvier 2010. Nous avons à cette occasion partagé la galette des rois.

Rallye pédestre

Le 28 mars, la commission des Fêtes a organisé un rallye pédestre dans notre village. Vous étiez nombreux, petits et grands, à participer à cette manifestation qui a permis, à plus d'un, de découvrir des aspects inconnus de Mareil. Un grand merci à tous les anciens sans qui cette manifestation n'aurait pas vu le jour.

La Fête des voisins

Le 26 mai dernier, grâce à un temps clémente, la soirée a pu se dérouler dans le jardin de la Maison du Village. Chacun était venu avec son panier repas pour partager un moment convivial.

La Fête du village

Comme chaque année le Foyer Communal a organisé « la Fête du Village » le 19 juin. Le dîner et la soirée ont été animés par le groupe « Les Dauphins » dont la palette de styles de musique a permis aux Mareillois de pousser la chansonnette, avant de se déhancher sur des rythmes plus soutenus.

La fête de la musique

Le lendemain, le 20 juin, sur la place de la mairie, c'était la fête de la musique. L'éclectisme (rock, reggae, beat box, variété) était au rendez-vous. Notre village était représenté par le groupe FMR (jeunes et moins jeunes talents de notre village) qui a passé beaucoup de temps en répétitions alors que certains d'entre eux devaient passer le bac. Mareil était également représenté par Marcel Jouin, batteur du groupe les Shirkers, groupe rock plein d'énergie, primé à la Cigale.

Les concerts se sont succédés de 13h30 à 20h. La danse, les crêpes et boissons chaudes ont permis de pallier le manque de soleil et de résister au petit vent frais.

Des artistes nous ont beaucoup aidé à préparer techniquement cette fête, ainsi que les Ateliers de Mareil qui ont installé et rangé barnums, tentes et autres accessoires, sans oublier Colette et Gilberte qui ont préparé et vendu les crêpes.

Bibliothèque

Depuis le déménagement de notre bibliothèque en novembre 2009, nous sommes passés de 20 à 70 inscrits.

Les après-midi conte/goûter pour les enfants que nous ont proposés Sylvie Laskri et Isabelle Legrand ont remporté un beau succès.

Des nouveaux titres vous sont proposés régulièrement. N'oubliez pas de consulter le site Internet pour prendre connaissance des nouveautés.

Ateliers de Mareil

Les ateliers ont été particulièrement actifs ce premier semestre. En effet, ce groupe de bénévoles a contribué à l'amélioration de notre village à deux reprises ces derniers mois :

- installation au niveau de la mairie de nouveaux panneaux d'affichages. Un premier consacré aux informations municipales et un deuxième réservé aux informations associatives et activités. Un panneau sera bientôt posé devant le tennis.

- grâce à plus de 7 matinées de travail acharné, le lavoir a été remis en état. Ce lieu est maintenant agrémenté de différentes plantations, ce qui le rend très agréable. Malheureusement les pluies torrentielles que nous avons connues ces dernières semaines ont raviné un talus. Celui-ci sera repris dès que possible. L'installation d'un banc est également prévue, vous pourrez bientôt prendre quelques instants de repos au lavoir.

Retrouver les photos des manifestations et des Ateliers sur le site de Mareil.

DES PROJETS D'INTERCOMMUNALITE

Une école à Bazoches

Les communes de Bazoches-sur-Guyonne et Mareil-le-Guyon envisagent un projet de réalisation d'une école primaire, sur un terrain acquis par la commune de Bazoches. En effet, à Bazoches, les conditions d'accueil des enfants de primaire deviennent d'année en année plus éloignées des standards actuels.

Il s'agit là d'un projet en intercommunalité dont les modalités restent à définir, et qui va nécessiter un long travail d'étude et la recherche des financements. Un comité de pilotage groupant des élus de nos deux communes s'est réuni à deux reprises, donnant un élan nouveau à notre intercommunalité scolaire déjà existante avec la maternelle de Mareil.

A l'échelle du canton

Avec la réforme des collectivités territoriales voulue par le gouvernement et actuellement en discussion au Parlement, le projet d'intercommunalité envisagé en 2008 avec 23 communes du canton a subi un coup d'arrêt. En effet, l'Etat exige que les intercommunalités aient une « certaine » taille, taille dont les mensurations restent à définir !

Dans l'ensemble, les communes du canton souhaitent continuer à travailler ensemble dans le cadre de notre environnement rural. A cet effet, une motion affirmant ce choix privilégié d'intercommunalité à l'échelle de notre canton devrait être votée pendant l'été par les Conseils municipaux.

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 ET 11 JUILLET 2010

Si vous partez en vacances dès le début du mois de juillet, si pour des raisons professionnelles ou de santé, vous ne pouvez pas voter, **VOTER PAR PROCURATION, C'EST SIMPLE !**

- 1 Choisissez** une personne de votre entourage familial ou amical de la COMMUNE DE MAREIL ;
- 2 Présentez-vous** à la brigade de gendarmerie de Monfort, muni d'une pièce d'identité ;
- 3 Remplissez le bordereau** qui vous sera remis. Il faudra le **NOM** (nom de jeune fille pour les femmes), le **PRENOM**, la **DATE**, le **LIEU DE NAISSANCE** et l'**ADRESSE** de la personne qui votera pour vous ;
- 4 Signez le bordereau ;**
- 5 Une procuration par personne**
- 6 En cas de problème**, contactez le secrétariat de la mairie.

ETAT CIVIL - 1^{er} SEMESTRE ANNEE 2010

Naissances :

Manon, Lou THIMONIER, le 14 janvier

Victorien, Hervé, Antoine GRIMAUD, le 17 janvier

Camille JAGLA, le 22 avril

Samuel, Bertrand, René CHAUVET, le 14 mai

Décès : Mme Amalorpamarie THÉOPHILE, le 13 avril

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La Mairie est ouverte : - le lundi de 16 heures à 19 heures,
- les mardi et jeudi de 9 heures à 11 heures.

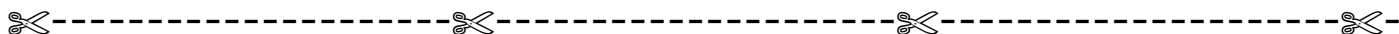
Une permanence des élus se tient le samedi matin de 10 heures à 11 h 30

Pendant les vacances d'été, la MAIRIE SERA FERMEE DU 30 JUILLET AU 22 AOUT 2010

SONDAGE EXPRESS

Le conteneur recevant les bouteilles en verre situé au square de la Liberté constitue une nuisance en plein cœur de notre village : l'endroit est souvent choisi comme dépôt sauvage, et malgré nos efforts il reste sale et jonché de débris de verre. Il est bruyant pour le voisinage et il masque le tombeau.

Le Conseil réfléchit à la suppression de ce conteneur, chacun pouvant déposer ou faire déposer ses bouteilles dans les conteneurs des supermarchés voisins. Donnez votre avis sur le site Internet ou en déposant dans la boîte aux lettres de la mairie ce bulletin réponse (à recopier éventuellement).



JE SUIS POUR LA SUPPRESSION DU CONTENEUR *

JE SUIS CONTRE LA SUPPRESSION DU CONTENEUR *

* Rayer la mention inutile